

PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN  
2020-2021

**Date :** Lundi 22 mars 2021  
**À :** 18h45  
**Lieu :** Rencontre virtuelle TEAMS

Étaient présents :

D'Ambroise, Francine	Responsable du Service de garde
Guilbault, Magalie	Enseignante
Lagacé, Nathalie	Enseignante
Leblanc, Antoine	Directeur
Lemondé, Jonathan	Parent
Lessard, Anny	Enseignante
Mailloux, Adams	Parent
Mercier, Lauraine	Enseignante
Miron, Patricia	Parent (18h48)
Morin, Marie-Eve	Parent (Présidente)
Roy, Amélie	Parent

Excusée :

Gendron, Isabelle	Parent
-------------------	--------

**1. Ouverture de la réunion/ accueil et présences**

Ouverture de la rencontre à 18h48 par la présidente Mme Marie-Eve Morin.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté sans modification, tel que proposé par Mme Amélie Roy appuyée par Mme Patricia Miron.*

**3. Période de questions du public (virtuelle)**

N/A – pas de public présent

**4. Adoption et suivis du procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2021**

*L'adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> février 2021, après correction d'une coquille, est proposée par Mme Anny Lessard appuyée par M. Mailloux.*

## 5. Dossiers menant à une prise de décision

### **5.1.Adoption de la mesure visant à soutenir les élèves doués.**

M. Antoine Leblanc présente la mesure 15027 visant à soutenir les élèves doués et qui pour l'année 2020-2021 représente 1693\$ pour l'école Saint-Jean. À ce jour un montant de 1386\$ a été dépensé et représente 8 journées de suppléance pour les titulaires du préscolaire, du primaire et des spécialistes afin de permettre la création ou mise en œuvre d'activités ou de projets pour les élèves ayant de la facilité à l'école.

*Mme Amélie Roy propose l'adoption de la mesure visant à soutenir les élèves doués, telle que présentée, appuyée par M. Adams Mailloux.*

### **5.2.Adoption de l'utilisation du budget du conseil d'établissement (400\$).**

M. Antoine Leblanc rappelle aux membres présents que le budget de 400\$ alloué au conseil d'établissement ne peut être reporté et que les sommes non utilisées seront perdues.

Considérant l'impossibilité pour les membres de se regrouper en personne, les possibilités suivantes d'utilisation du budget sont évoquées :

- Achat de paniers regroupant des produits locaux ou dont l'achat encourage une initiative communautaire pour chacun des membres du conseil d'établissement;
- Financement d'un ou des projets de l'école ayant une portée communautaire;
- Don de ce montant à l'école pour utilisation pour l'achat de livres ou d'équipements durables.

Après discussion, il est convenu de remettre le sujet à l'ordre du jour de la rencontre du 17 mai prochain.

### **5.3.Adoption de l'utilisation du fonds à destination spéciale.**

M. Antoine Leblanc rappelle que l'argent des fonds à destination spéciale est « protégé » et que le solde est donc reporté à l'année suivante dans le cas de surplus.

Ainsi, M. Leblanc propose l'utilisation du fonds à destination spéciale pour l'achat d'un portable MAC qui servira au professeur de musique. L'achat de cet équipement, non habituel pour le CSS où les PC sont privilégiés, facilitera le travail de Mme Catherine en préparation, notamment des partitions pour les spectacles de Noël et de fin d'année, mais également son travail avec les élèves au quotidien. Suite à l'achat de ce portable, Mme Catherine cèdera son portable actuel à un autre membre du personnel ou pour utilisation par les élèves.

*M. Adams Mailloux, secondé par Mme Magalie Guilbault, propose l'achat d'un portable MAC pour l'utilisation par Mme Catherine dans la classe de musique à l'aide du fonds à destination spéciale.*

## 6. Dossiers d'information

### 6.1. Vie au service de garde

Mme D'Ambroise rappelle que le service de garde et le service de dîneur fonctionnent bien. Les inscriptions sont en cours pour l'an prochain et ont été prolongées jusqu'au 26 mars 2021.

Les activités sont en cours de préparation pour l'an prochain avec 2 scénarios : avec/sans COVID.

M. Leblanc mentionne la problématique de la facturation via Portail Parents. Des copies « papiers » ont été proposées aux parents qui ont vécu cette problématique.

M. Leblanc souligne l'important travail d'accueil des nouveaux membres du personnel du service de garde de la part de l'équipe en place. Mme d'Ambroise souligne quant à elle le soutien de l'équipe d'enseignants, notamment pour le partage des locaux. Elle souligne aussi l'important roulement de personnel lié à la situation COVID.

### 6.2. Vie à l'école

#### a) Mot des enseignants

Mme Mercier mentionne qu'il y a eu la fin de l'étape et la remise des bulletins et rencontres de parents par TEAMS. Tout s'est bien déroulé.

Mme Lessard annonce la conférence à venir de l'auteur Simon Boulerice à laquelle plusieurs classes sont inscrites. Elle mentionne également l'achat de livres pour les 2 classes de 6<sup>e</sup> année et qu'une attention particulière a été portée sur les auteurs québécois et que les achats ont été effectués à la librairie Boyer, une entreprise locale.

Mme Guilbault mentionne que Mme Catherine a fait l'achat de livres spécialisés en musique et que les professeurs d'éducation physique ont fait l'achat de tours pour compter les pas et de podomètres et que des défis ont été lancés aux élèves.

#### b) Mot de la direction

M. Leblanc mentionne les actions et initiatives des 3 différents comités : bienveillance, engagement, plaisirs.

On mentionne l'appréciation du « Gala VIP » qui s'est déroulé de façon virtuelle cette année avec l'aide de M. Marc qui accompagnait M. Leblanc pour la captation vidéo en direct dans les différentes classes de l'école.

M. Leblanc confirme la réception des masques pédiatriques et que le mot d'ordre est « bienveillance et gros bon sens » dans le cas de l'utilisation par l'ensemble des élèves de l'école. Une livraison toutes les deux semaines est assurée par le CSS.

Concernant le *Programme québécois des infrastructures*, la direction est toujours en attente de l'approbation du projet d'agrandissement de l'école Saint-Jean.

M. Leblanc rappelle qu'une attention particulière est portée à l'égard de la santé mentale du personnel et des élèves. Les initiatives de la direction sont reconnues par l'ensemble des membres présents – parents et enseignants.

### **6.3. Tutorat**

Monsieur Leblanc présente les modalités inhérentes au projet de tutorat annoncé par le ministre Roberge à l'automne 2020. L'école Saint-Jean a choisi de retenir les services de Mme Annick Marsan, une enseignante, à titre de tutrice désignée. On reconnaît que le recours aux services de tutorat nécessite plus de temps de planification pour les enseignants et qu'ils sont libres de choisir les modalités d'utilisation des heures pour leur classe.

### **6.4. Suivi – situation COVID**

M. Leblanc présente le tableau « État de la situation COVID-au 15 mars 2021».

- Nouvelles restrictions appliquées en lien avec les variants pour la région de la Montérégie
  - Commande d'isoloirs de Plexiglas pour la salle des enseignants (afin de réduire les risques de transmission au moment des repas).
  - Isolement plus restrictif dans le cas d'un cas positif à un variant (p. ex. isolement de l'ensemble de la famille d'un élève et de l'ensemble d'une classe, etc.).
- Suivi pédagogique « adapté » offert pour les enfants en attente d'un résultat de test de dépistage.
- Les enseignants dont les élèves sont absents durant plusieurs jours peuvent avoir recours à l'aide de l'orthopédagogue pour l'accompagnement des élèves en isolement.

## **7. Mot du représentant du comité de parents**

M. Lemonde résume les éléments de la dernière rencontre du comité de parents :

- Il a été établi que lors de la soirée des bénévoles, un spectacle qui sera présenté sur une plateforme web en guise de cadeau de reconnaissance.
- Des discussions sur les projets d'agrandissements déjà adoptés ont eu lieu.
- Suivi sur la réussite scolaire, certains parents ont contesté certaines données présentées par le CSS

Mme Morin revient sur la soirée des bénévoles et mentionne que la date limite de présentation officielle des candidatures est le 20 avril 2021.

- Les membres discutent des différentes candidatures possibles considérant que la situation COVID actuelle limitait de façon importante les activités bénévoles. Les membres souhaitent que ce soit l'implication de bénévoles hors du conseil d'établissement qui soit reconnue. M. Leblanc rappelle l'implication de Mme Colette Lessard et de M. Léo-Guy Lessard qui ont offert leur aide afin de recouvrir et la préparer les livres nouvellement acquis pour la bibliothèque de l'école.

*Après discussion, M. Mailloux secondé de l'ensemble des membres propose Mme et M. Lessard à titre de bénévoles de l'année pour l'école Saint-Jean.*

## 8. Autres sujets

### a) Formation des présidences de conseil d'établissement (gouvernement du Québec)

Mme Morin revient sur la formation individuelle obligatoire offerte par le Gouvernement du Québec pour l'ensemble des membres des conseils d'établissements. Mme Morin a elle-même suivi la formation pour les présidents des conseils d'établissements. Elle mentionne le fait que de nouvelles capsules sont ajoutées de temps à autre sur le site du Gouvernement du Québec. Elle mentionne également le rôle élargi du président de CÉ, qui n'est pas limité à l'animation des rencontres, mais aussi la communication entre le CÉ et l'école.

Mme Miron souligne le travail et l'implication de Mme Morin à titre de présidente.

### b) Promotion photo scolaire et engagement de notre école

M. Leblanc rappelle que, lors de la dernière séance, le choix du Studio La Pomme verte a été reconduit pour l'année 2021-2022 pour les photos scolaires. M. Leblanc présente les offres proposées par le studio (promotions avec ristournes et cadeaux) dans le cas de renouvellement pour plus d'une année.

Les membres discutent du fait que la reconduction du mandat pour la prochaine année était en lien avec la pandémie et qu'à priori on souhaitait recourir à un fournisseur dont l'offre de services comprendrait des options moins conventionnelles. Ainsi, il est convenu de ne pas étendre le renouvellement au-delà de 2021-2022 pour le moment.

## 9. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20 h 07 suite à la proposition de Mme Roy, secondée par Mme Miron.

Prochaine séance 17 mai 2021 à 18 h 45 via TEAMS

---

Marie-Ève Morin, présidente

---

Antoine Leblanc, directeur